

Cor naturel 603

Fiche de cours



Nombre de crédits : **24**
Prérequis : **Cor naturel 602**
Corequis : **-**

Activité(s) d'apprentissage :

| Type | Description | Quadri. | Pond. |
|-------------------------------------|-----------------------------|---------|-------|
| Prestation artistique certificative | Cor naturel | Q1Q2 | 4 |
| Pratiques dirigées | Cor naturel | Q2 | 1 |
| Pratiques dirigées | Cor naturel | Q1 | 1 |
| Pratiques dirigées | Travail avec accompagnateur | Q1Q2 | 1 |

Description :

Acquis d'apprentissage et objectifs

La formation vise à rendre l'étudiant capable d'interpréter avec compétence et personnalité les œuvres majeures du répertoire pour cor, dans le respect du caractère, de la forme, du langage, du style et de l'expression, grâce au développement des connaissances musicales, à l'acquisition d'une technique instrumentale étendue et à une compréhension approfondie du langage musical. Le développement de l'autonomie de l'étude du cor sera intégré dans le cours.

*1,2,3,4,7

Sources et contenus

Le premier cycle prépare aux multiples aspects de la profession du musicien : interprétation du répertoire dévolu à l'instrument, approche des œuvres de styles et d'époques différentes.

*2,3,6

Méthode

Cours individuels ou semi-collectifs basés sur un travail technique et de réflexion musicale ; la présence des étudiants aux cours de leurs condisciples est fortement recommandée afin de développer les qualités relationnelles nécessaires aux travaux de groupe.

*5

Évaluations

-Pratiques dirigées: évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur l'implication de l'étudiant au cours, la qualité de son travail quotidien, la qualité de son activité de recherche évaluée entre autres via un rapport remis à la moitié du second quadrimestre, et sa participation active aux prestations de groupes ;

-Pratiques dirigées (travail avec accompagnateur) : évaluation continue durant les deux premiers quadrimestres basée sur le travail de l'étudiant avec un accompagnateur ;

-Prestation artistique formative: évaluation artistique à la fin du premier quadrimestre ;

-Prestation artistique certificative: évaluation artistique à la fin du deuxième quadrimestre.

*Références au Cadre de Compétences Musique